



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 06 juillet 2016

INFORMATION MEDIAS

**Entretien avec M. Jean LACHKAR, Président de la chambre territoriale des
comptes en Polynésie
mercredi 06 juillet 2016**

M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République, s'est entretenu, cet après-midi, avec M. Jean LACHKAR, Président de la chambre territoriale des comptes.

La chambre territoriale des comptes est investie par la loi d'une triple mission en Polynésie Française :

- elle juge, en premier ressort, l'ensemble des comptes des comptables publics de la collectivité de la Polynésie française, des communes et de leurs établissements publics ;
- elle examine la gestion des collectivités territoriales et des établissements publics ;
- elle participe aussi au contrôle des actes budgétaires de la Polynésie française et de ses établissements publics, ainsi que ceux des communes et des établissements publics communaux ou intercommunaux.

L'effectif complet de la chambre est de quatorze personnes dont six magistrats.



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr